



# INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS 2024

## Résumé

Anthony Kamande, Jo Walker,  
Matthew Martin et Max Lawson

## DEVELOPMENT FINANCE ET OXFAM RÉSUMÉ OCTOBRE 2024

Désormais dans sa cinquième édition, l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) évalue l'engagement de 164 pays et régions pour combattre les inégalités. L'indice ERI 2024 présente de nouvelles preuves quant à l'action ou l'inaction des gouvernements dans la lutte contre les inégalités par le biais de politiques en matière de services publics, de fiscalité équitable et de droit du travail. Il met au jour les tendances négatives observées dans la grande majorité des pays depuis 2022. Quatre pays sur cinq ont réduit la part de leur budget consacrée à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale ; quatre pays sur cinq ont fait marche arrière sur le chemin de la fiscalité progressive ; et neuf pays sur dix ont régressé sur les droits du travail et le salaire minimum. Neuf pays sur dix ont rétrogradé dans un ou plusieurs domaines. Autrement dit, sans mesures politiques urgentes pour inverser cette tendance inquiétante, les inégalités économiques devraient continuer d'augmenter dans 90 % des pays.

Malgré quelques progrès, le FMI et la Banque mondiale pourraient faire beaucoup plus pour donner la priorité à la lutte contre les inégalités. Le présent rapport évalue leurs actions dans les trois piliers de l'ERI que sont les services publics, la fiscalité et les droits du travail. Il formule des recommandations sur la façon dont le FMI et la Banque mondiale doivent de toute urgence cesser de promouvoir des politiques qui aggravent les inégalités et se tourner plutôt vers des politiques qui les réduisent.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>4</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>5</b>
<b>Résultats de l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2024</b>	<b>6</b>
Les gouvernements aggravent les inégalités	6
Pays les plus performants	7
Pays les moins performants	8
<b>Performances sur les trois piliers</b>	<b>9</b>
Pilier 1 : Services publics	9
Pilier 2 : Baisse de la progressivité de l'impôt	10
Pilier 3 : Droits du travail et salaires	11
<b>Les inégalités, la Banque Mondiale et le FMI</b>	<b>12</b>
<b>Recommandations en matière de politique</b>	<b>12</b>

## REMERCIEMENTS

Ce résumé a été rédigé par Anthony Kamande, Jo Walker, Matthew Martin et Max Lawson, avec les contributions de Martin Brehm Christensen, Chiara Putaturo, Susan Ruiz, Christina Hallum, Nabil Abod, Kate Donaldson, Rebecca Shadwick, Leah Mugehera et Anjela Taneja.

Le projet a été supervisé par Anthony Kamande, David Waddock, Grazielle Custódio, Ivan Nikolic, Jonas Giefeldt, Kwesi Obeng, Francis Agbere, Maria Holloway, Matthew Martin, Max Lawson, Nabil Abdo, Romao Xavier et Sunil Acharya.

Development Finance International et Oxfam sont extrêmement reconnaissants envers l'Open Society Foundation et les affiliés d'Oxfam pour le financement des travaux.

## RÉSUMÉ

Nous vivons une époque marquée par des niveaux d'inégalités économiques stupéfiants. Après avoir été progressivement comblé pendant des décennies, le fossé entre les pays du Sud et ceux du Nord a soudainement recommencé à se creuser, plus rapidement que jamais depuis la Seconde Guerre mondiale. Des milliards de personnes souffrent terriblement de la faim et de la hausse du prix déjà élevé des denrées alimentaires, tandis que le nombre de milliardaires a doublé au cours de la dernière décennie. Au niveau national, les inégalités sont soit élevées, soit en hausse dans 60 % des pays dans lesquels le FMI et la Banque mondiale interviennent.

L'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) 2024 apporte de nouvelles preuves témoignant de cette tendance très préoccupante. Grâce à l'examen des actions de 164 gouvernements dans trois domaines clés de la lutte contre les inégalités (services sociaux, fiscalité et travail), nous avons identifié des tendances très négatives pour l'écrasante majorité des pays, une première depuis la création de l'indice en 2017. En compilant les données de ces trois piliers, au moins **neuf pays sur dix mettent en œuvre des politiques et des actions susceptibles d'accroître les inégalités économiques.**

### GRAPHIQUE 1 : NEUF PAYS SUR DIX METTENT EN ŒUVRE DES POLITIQUES SUSCEPTIBLES D'ACCROÎTRE LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES



## RÉSULTATS DE L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS 2024

L'ERI 2024 mesure l'engagement de 164 pays et régions à lutter contre les inégalités. Il évalue leur performance dans les trois piliers des services publics (éducation, santé et protection sociale), de la fiscalité progressive et des droits du travail et des salaires (voir Graphique 2). La méthodologie de l'indice et la base de données 2024 sont accessibles sur [www.inequalityindex.org](http://www.inequalityindex.org). L'audit statistique est disponible [ici](#)<sup>1</sup>.

GRAPHIQUE 2 STRUCTURE DE L'INDICE ERI

	DÉPENSES EN MATIÈRE DE SERVICES PUBLICS	PROGRESSIVITÉ FISCALE	DROIT DU TRAVAIL ET SALAIRES DÉCENTS
Indicateurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PS1a Éducation</li> <li>• PS1b Santé</li> <li>• PS1c Protection sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• T1a Impôt sur le revenu des particuliers</li> <li>• T1a Impôt sur les sociétés</li> <li>• T1a Taxe sur la valeur ajoutée</li> <li>• T1b Pratiques fiscales dommageables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L1a Droit du travail</li> <li>• L1b Droit des femmes au travail</li> <li>• L1c Salaire minimum</li> </ul>
Indicateurs de mise en œuvre ou de couverture :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PS2a Part des 20 % les plus pauvres terminant l'enseignement secondaire</li> <li>• PS2b Couverture santé universelle et dépenses directes en matière de santé</li> <li>• PS2c Couverture des régimes de retraite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• T2 Rendement fiscal (TVA, impôt sur le revenu des particuliers et impôt sur les sociétés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L2a Taux de chômage</li> <li>• L2b Part de l'emploi vulnérable</li> </ul>
Indicateurs de l'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PS3 Impact des dépenses sur les inégalités (Gini)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• T3 Impact de la fiscalité sur les inégalités (de Gini)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L3 Impact du revenu du travail (salaire) sur les inégalités (Gini)</li> </ul>
Score ERI total	Moyenne des scores sur les 3 piliers		

Note : TVA = taxe sur la valeur ajoutée

### LES GOUVERNEMENTS AGGRAVENT LES INÉGALITÉS

Ces dernières années, en particulier pendant la pandémie de COVID-19, la disponibilité des données sur les inégalités au niveau des pays s'est considérablement dégradée alors qu'elle était déjà basse. Pour 28 pays, l'estimation la plus récente des inégalités des revenus remonte à plus d'une décennie. Pour tous les pays, les enquêtes auprès des ménages (qui sous-estiment structurellement les revenus des plus riches, et donc les inégalités) restent la principale source de données sur les inégalités.

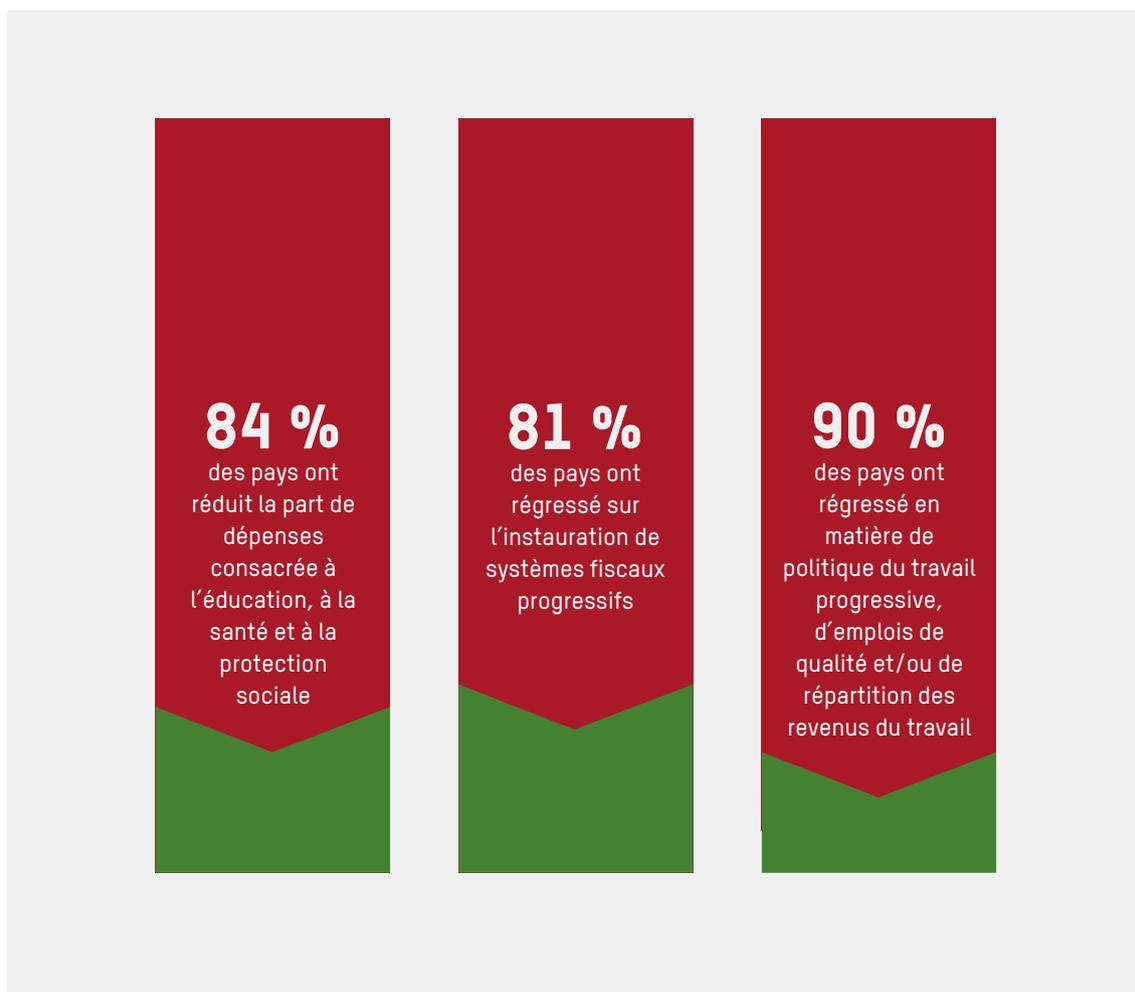
L'ERI, qui se concentre sur le travail, les dépenses publiques et la fiscalité, constitue un moyen unique de combler cette lacune importante en termes de données récentes et de qualité sur les inégalités.

Après examen de ces trois piliers, il s'avère que 84 % des pays ont réduit leurs dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale). La fiscalité progressive, le recouvrement des impôts et

leur impact sur les inégalités ont régressé dans 81 % des pays. Les droits du travail, le salaire minimum, les emplois vulnérables et/ou les inégalités de revenus du travail se sont dégradés dans 90 % des pays.

Dans l'ensemble, cela signifie que neuf pays sur dix mettent en œuvre des politiques et des actions qui sont très susceptibles d'accroître les inégalités économiques.

### GRAPHIQUE 3 : BUDGETS RÉDUITS POUR L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET/OU LA PROTECTION SOCIALE



### PAYS LES PLUS PERFORMANTS

Comme dans les éditions précédentes, les meilleurs élèves de cet indice ERI sont tous les pays à revenu élevé de l'OCDE, avec en tête de file la Norvège (voir Tableau 1). Grâce aux politiques du travail en vigueur dans ces pays, les inégalités salariales y sont beaucoup plus faibles. Dans ces pays, les dépenses sociales sont élevées et l'État perçoit davantage de recettes fiscales. Cela permet une couverture des services publics élargie et produit un impact maximum en matière de la lutte contre les inégalités.

Néanmoins, même ces meilleurs élèves sont à la traîne sur de nombreux indicateurs. Par exemple :

En moyenne dans ces pays, 5 % des citoyen·nes doivent engager des dépenses de santé directes catastrophiques.

De nombreux pays ont des politiques fiscales moins progressives qu'il le faudrait. Par exemple, ils n'appliquent pas de mesures visant à rendre moins régressive la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) très élevée, alors que les taux de l'impôt sur les sociétés sont généralement faibles (excepté au Japon). Les hauts salaires sont

également soumis à un taux effectif d'imposition inférieur à celui de la plupart des autres citoyen·nes : au Danemark, le taux effectif d'imposition payé par les 1 % les plus riches a baissé de cinq points de pourcentage au cours des deux dernières décennies.

Classée en troisième position, l'Australie obtient un score très faible sur les droits du travail. Le congé parental rémunéré à plein y est très court, actuellement de 11 semaines.

**TABLEAU 1 : LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS À L'INDICE ERI 2024**

Les 10 pays les mieux et les moins bien classés à l'indice ERI 2024			
Les 10 pays les mieux classés		Les 10 pays les moins bien classés	
Classement	Pays	Classement	Pays
1	Norvège	164	Soudan du Sud
2	Canada	163	Nigeria
3	Australie	162	Vanuatu
4	Allemagne	161	Haïti
5	Finlande	160	Zimbabwe
6	Danemark	159	Ouganda
7	Autriche	158	République centrafricaine
8	Japon	157	Liberia
9	Slovénie	156	Sierra Leone
10	France	155	Burundi

Classés respectivement aux 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> places, **le Bélarus, le Costa Rica et l'Afrique du Sud** sont les pays à revenu faible et intermédiaire les plus performants. Les dépenses sociales, la couverture des services et le recouvrement des impôts y sont relativement plus élevés que dans des pays comparables. Mais ils obtiennent des scores très faibles sur de nombreux autres indicateurs.

### PAYS LES MOINS PERFORMANTS

Les pays les moins performants sont les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure (voir Tableau 1). Ils se trouvent tous en Afrique subsaharienne, à l'exception d'Haïti et de **Vanuatu**. La faiblesse des dépenses sociales résulte de faibles recettes fiscales, ce qui se traduit par une couverture des services médiocre et un impact limité sur les inégalités. Ces pays affichent également des niveaux catastrophiques de dépenses directes à la charge des patient·es en matière de santé. Par conséquent, des millions d'enfants ne sont pas scolarisés et des dizaines de milliers de femmes meurent de causes évitables faute d'accès aux soins de santé de base.

Leurs politiques fiscales sont également très régressives, les plus pauvres assumant la majeure partie de la charge fiscale par le biais de taxes sur les ventes comme la TVA. Leurs performances en matière de droits du travail et de salaire minimum sont médiocres, si bien que 80 % des citoyen·nes y occupent des emplois vulnérables sans aucun droit.

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, la crise de la dette, les conflits et les chocs climatiques limitent considérablement les dépenses. Ils consacrent en moyenne 48 % de leur budget au service de la dette. Sur les dix pays les moins bien classés, six sont en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement.

Néanmoins, quelques pays parmi les moins bien classés obtiennent de bons scores sur certains indicateurs. Par exemple, la **République centrafricaine** dispose théoriquement de la deuxième politique fiscale la plus progressive, **l'Ouganda** a augmenté son budget de la santé de 29 % depuis 2021, et **Vanuatu** a augmenté son salaire minimum de plus de 50 %.

### ENCADRÉ 1 : PAYS AFFICHANT LA MEILLEURE PROGRESSION/LA PLUS FORTE DÉGRADATION ENTRE LES INDICES ERI 2022 ET ERI 2024

Par rapport à l'ERI 2022, quelques pays ont enregistré une nette amélioration dans les trois piliers, ce qui témoigne d'un engagement croissant à réduire les inégalités. D'autres ont considérablement régressé.

#### PAYS AFFICHANT LA MEILLEURE PROGRESSION

Grâce aux politiques initiées sous l'administration civile, le **Burkina Faso** a fait des progrès importants en augmentant son salaire minimum pour la première fois en dix ans, et a rendu la TVA plus progressive en introduisant un seuil plus élevé.

La **Croatie** a réduit le taux de chômage et augmenté ses dépenses de santé et veillé à ce que les soins de santé essentiels soient plus accessibles pour ses citoyen·nes.

Sous le gouvernement précédent, l'**Équateur** a augmenté ses dépenses publiques d'un tiers, relevé le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les plus riches de deux points de pourcentage et réduit le taux de chômage de 90 %.

Le Paraguay a augmenté son budget de la santé de deux tiers et sa couverture sanitaire de 18 %. Il a également presque doublé son salaire minimum et réduit le nombre d'emplois vulnérables et le chômage.

#### PAYS AFFICHANT LA PLUS FORTE DÉGRADATION

L'Argentine fait face à des défis importants depuis l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement. Les secteurs de la santé et de l'éducation ont subi des coupes budgétaires spectaculaires de 76 % et 60 %, respectivement, l'impôt sur la fortune va être abandonné et les droits du travail sont bafoués.

Le Pakistan a réduit d'un tiers les parts budgétaires consacrées à l'éducation et à la protection sociale en raison d'une crise de la dette et des mesures d'austérité imposées par le FMI.

## PERFORMANCES SUR LES TROIS PILIERS

### PILIER 1 : SERVICES PUBLICS

Depuis le dernier indice en 2022, les conflits et la succession de crises dans le monde ont exacerbé la crise de la dette et l'inflation, mettant à rude épreuve les finances publiques de la plupart des pays et conduisant à des pressions pour adopter des mesures d'austérité extrêmes. Des coupes ont ainsi été faites dans les dépenses et la couverture de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.

De manière générale, les pays à revenu élevé de l'OCDE occupent les premières places du pilier consacré aux services publics. Ces pays ont davantage de recettes fiscales à investir dans les services sociaux publics, qui jouent un rôle clé dans la lutte contre les inégalités. Au bas du classement pour ce pilier figurent les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, dont la plupart sont fragiles ou touchés par des conflits, avec de faibles dépenses sociales, une couverture médiocre et un impact nettement moindre des services publics sur les inégalités.

#### Des coupes budgétaires dans la majorité des pays

En moyenne, par rapport à l'indice ERI 2022, le budget total dans les trois secteurs a largement stagné, avec 43,4 % des dépenses totales. Toutefois, par rapport aux chiffres de 2022 :

- les budgets affectés à l'éducation ont été réduits dans 56 % des pays ;
- les budgets de la santé ont été réduits dans 43 % des pays ;
- les budgets consacrés à la protection sociale ont été réduits dans 46 % des pays et sont restés inchangés dans 26 % des pays.

Les dix pays affichant les plus fortes baisses des dépenses présentaient tous un fardeau du service de la dette supérieur à 20 % des dépenses totales en 2023, à l'exception de l'Ukraine où la guerre avec la Russie a lourdement pesé sur les dépenses publiques. Notre analyse montre qu'il existe une forte corrélation entre le service de la dette et la réduction des dépenses publiques.

D'autres pays se sont démarqués de cette tendance inquiétante, notamment l'Équateur et le Chili, ce dernier ayant considérablement augmenté son budget de la santé dans le cadre d'une politique de mise en place de services de soins primaires de qualité.

### La couverture stagne

À seulement six ans de l'échéance des objectifs de développement durable (ODD) fixée à 2030, la part de la population ayant accès à des services de sécurité sociale, de santé et d'éducation gratuits stagne. Le taux d'achèvement du cycle secondaire chez les jeunes issus des 20 % de ménages les plus pauvres est inférieur à 1 % dans plus de 13 pays ; 45 autres affichent un taux d'achèvement inférieur à 10 %.

La couverture santé universelle n'est en moyenne que de 65 %, en légère hausse par rapport aux 64 % enregistrés lors de l'indice ERI 2022. Dans un quart des pays, plus de la moitié des citoyen·nes n'ont aucune couverture. La part de personnes qui engagent des dépenses de santé directes catastrophiques a légèrement augmenté depuis 2022, pour atteindre 8,6 % en moyenne.

La couverture des régimes de retraite stagne à 59 % en moyenne. 41 pays (pour la plupart à revenu élevé) ont une couverture universelle. En revanche, moins de 10 % de la population est couverte dans 26 pays.

### Impact des services publics sur les inégalités

Les services publics réduisent les inégalités dans tous les pays suivis par l'indice, mais à des degrés très divers. Les pays les plus performants sont pour la majorité des pays à revenu élevé et intermédiaire de la tranche supérieure, tandis que la plupart des pays à faible revenu voient leur impact beaucoup plus faible, en grande partie en raison de la faiblesse des dépenses. Globalement, depuis l'indice ERI 2022, l'impact moyen des services publics sur les inégalités est passé de 0,19 point à seulement 0,16 point sur le coefficient de Gini, l'impact sur les inégalités n'augmentant que dans 52 pays.

## PILIER 2 : BAISSÉ DE LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT

Dans l'ensemble, les politiques fiscales sont devenues plus régressives. Alors que le recouvrement des impôts s'est amélioré depuis la pandémie de COVID-19, cela est dû en grande partie à la hausse des recettes de TVA/ taxe sur les ventes, exacerbant les inégalités. Il est urgent d'accélérer les réformes fiscales nationales et mondiales de sorte à générer plus de recettes fiscales, mais de manière plus progressive, en particulier dans les pays du Sud. Les plus riches – qui, dans de nombreux cas, contribuent moins que les autres citoyen·nes – doivent se voir davantage imposé·es sur leurs revenus et leur patrimoine.

La liste des pays les plus performants de l'indice ERI 2024 continue d'être dominée par les pays à faible revenu qui n'ont pas réduit l'impôt sur le revenu comme les pays plus riches. Comme dans les éditions précédentes de l'indice ERI, les pays les moins performants sont ceux qui n'ont intégré pratiquement aucun caractère progressif dans leur système fiscal, c'est-à-dire des taux de TVA élevés sans exonération en faveur des personnes pauvres, et des taux d'imposition sur le revenu très faibles et/ou « forfaitaires » qui n'augmentent pas en fonction du revenu.

### Sur le papier, les systèmes fiscaux sont de plus en plus régressifs

Le taux de TVA moyen (avec ajustement pour les exemptions pour les aliments et les seuils d'enregistrement) est passé de 7,9 % à 8,2 %, inversant ainsi les légères baisses observées dans les précédentes éditions de l'indice ERI. 15 pays ont augmenté leur taux de TVA « ajusté » principalement en raison de la suppression des exemptions pour les aliments, et neuf ont réduit leur taux. Seuls 37 pays mettent tout en œuvre pour que la TVA ait un effet « neutre » sur les inégalités, en exemptant les denrées alimentaires et en fixant des seuils élevés.

En moyenne, les taux de l'impôt sur le revenu des particuliers ont régressé depuis le dernier indice ERI. Une vingtaine de pays continuent de n'appliquer aucun impôt sur le revenu des particuliers (presque tous dans les

États du Golfe) ou alors un impôt à taux unique (presque tous en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique). Les taux de l'impôt sur les sociétés stagnent à 23,3 % depuis l'indice ERI 2022. Seulement 13 pays appliquent des taux d'impôts sur les sociétés supérieurs à 30 %, tandis que 12 ont des taux inférieurs à 15 %. En Colombie, le gouvernement actuel a augmenté le taux de l'impôt sur les sociétés en 2022, mais dix pays l'ont réduit.

#### **Le recouvrement de l'impôt est en hausse, mais à partir de taxes régressives sur les ventes**

L'indice ERI utilise le rendement fiscal (impôt perçu vs recettes potentielles) pour mesurer la réussite du recouvrement de l'impôt. Depuis l'indice ERI 2022, le rendement est passé en moyenne de 36 % à 39 %. Toutefois, cette hausse reflète surtout l'augmentation du recouvrement de la TVA (due à la suppression des exemptions). Les pays les moins performants sur le plan du rendement fiscal sont impliqués dans des conflits ou fortement tributaires des recettes issues du pétrole.

#### **Les systèmes fiscaux ont moins d'impact sur les inégalités**

Mesurée par l'impact sur le coefficient de Gini, la régressivité du système fiscal a considérablement augmenté depuis l'indice ERI 2022, principalement du fait de la forte hausse de la TVA perçue. L'impact moyen non pondéré du système fiscal sur l'aggravation des inégalités a doublé, augmentant les inégalités de 0,6 % en moyenne contre 0,3 % dans l'indice ERI 2022.

### **PILIER 3 : DROITS DU TRAVAIL ET SALAIRES**

Pour la quasi-totalité des indicateurs de ce pilier, la situation a stagné ou empiré dans une majorité de pays depuis 2022.

#### **Rétropédalage concernant les politiques du travail dans la loi et en pratique**

Les droits du travail et la syndicalisation dans la loi et en pratique ont régressé dans 41 % des pays par rapport à l'indice ERI 2022. On observe les reculs les plus importants en **Afghanistan, en Jordanie, au Zimbabwe** et au **Bangladesh**. Toutefois, certains pays avancent à contre-courant. La **Corée du Sud** est le pays qui a le plus progressé, avec la ratification de deux conventions importantes de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Concernant les droits du travail des femmes, la Sierra Leone en particulier a renforcé sa législation sur l'égalité salariale et la non-discrimination à l'embauche.

La durée moyenne du congé parental rémunéré demeure inchangée avec 158 jours. Mais seulement un pays sur cinq respecte les 18 semaines de congé parental rémunéré recommandées par l'OIT. Quatre pays (**États-Unis, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Lesotho** et **Tonga**) n'ont toujours pas de congé parental rémunéré.

Le salaire minimum a baissé ou stagné en part du PIB par habitant·e dans près de la moitié des pays par rapport à l'indice ERI 2022. Plusieurs pays ont augmenté leur salaire minimum, notamment Vanuatu, la Turquie et le Niger, mais 16 pays n'ont aucun salaire minimum national ou ne l'ont pas actualisé depuis plus de deux décennies.

#### **Les emplois vulnérables augmentent dans les pays les plus peuplés du monde**

Par rapport à l'indice ERI 2022, les emplois vulnérables ont augmenté dans 60 % des pays, y compris dans de nombreux pays parmi les plus peuplés d'Afrique subsaharienne et d'Asie. À l'échelle mondiale, la moitié de la population active occupe un emploi vulnérable, c'est-à-dire qu'elle ne bénéficie d'aucun droit du travail.

#### **Les inégalités de revenus du travail augmentent**

Avec de telles mesures politiques rétrogrades, les inégalités salariales se sont aggravées dans 53 % des pays, notamment en Zambie. Dans l'ensemble, environ 70 pays présentent un coefficient de Gini de 0,4 ou plus pour les revenus du travail, et seulement 12 affichent un coefficient inférieur à 0,3. L'Afrique subsaharienne accuse l'écart le plus important, reflétant des niveaux élevés d'emplois vulnérables. En effet, les 20 pays qui présentent le coefficient de Gini le plus élevé concernant les revenus du travail se trouvent tous en Afrique subsaharienne, où les 10 % des personnes les mieux rémunérées engloutissent les deux tiers de tous les revenus du travail, tandis que les 50 % les moins bien rémunérés se partagent seulement 3,3 %. Cela montre bien que les gouvernements doivent mettre beaucoup plus l'accent sur les politiques de lutte contre les inégalités au travail, au lieu de se fier uniquement aux politiques fiscales.

## LES INÉGALITÉS, LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI

Les niveaux d'inégalité élevés et persistants constatés dans la majorité des pays compromettent les objectifs économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de la Banque mondiale, du FMI et des Nations Unies.

L'indice ERI 2024 révèle que les pays suivant des programmes de la Banque mondiale et du FMI mettent en œuvre des politiques et des actions régressives qui pourraient creuser les inégalités :

- 94 % des pays suivant des programmes de la Banque mondiale ont réduit leur part budgétaire allouée à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale depuis le dernier indice ERI en 2022. Parmi les pays de l'Association internationale de développement (les plus pauvres au monde), 95 % ont procédé à de telles coupes.
- 95 % des pays suivant un programme du FMI ont réduit la part de leur budget consacrée à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale.

En 2023, la Banque mondiale a introduit un nouvel « indicateur de vision » axé sur la réduction du nombre de pays où les inégalités sont élevées (coefficient de Gini de 0,4 ou plus), une première en 80 ans d'histoire. Les Nations Unies envisagent actuellement d'ajouter le ratio de Palma à ses indicateurs sur les inégalités dans le cadre de l'ODD 10.

Pourtant, malgré ces développements positifs, on peut observer que la Banque mondiale et le FMI poursuivent encore des politiques qui, trop souvent, augmentent les inégalités au lieu de les réduire. Ces deux institutions peuvent et doivent faire beaucoup plus pour donner la priorité au comblement de ce fossé.

La Banque mondiale doit promouvoir la gratuité des services sociaux publics, étendre son action sur la fiscalité progressive et jouer un rôle proactif dans le renforcement des droits du travail et l'instauration d'un salaire minimum.

Après des débuts prometteurs sur la période 2015-2022 avec un grand nombre d'études, de discours et de rapports nationaux pour définir et recommander des politiques de lutte contre les inégalités, l'accent mis par le FMI sur la réduction des inégalités semble s'estomper. Ses planchers de dépenses sociales se révèlent insuffisants ; le FMI persiste dans les augmentations régressives de la TVA, sans la moindre politique cohérente en matière de droits du travail ou de salaire minimum.

Les deux institutions doivent faire beaucoup plus pour aider tous leurs états membres à réduire les inégalités jusqu'à atteindre un niveau qui ne sape plus la croissance (soit un coefficient de Gini de 0,3). Cela doit s'accompagner d'une action mondiale pour faire face à la crise de la dette et aux menaces climatiques, mettre fin aux conflits et parvenir à des accords mondiaux sur une taxation plus efficace des plus riches pour financer les services publics.

## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE

Les inégalités ne sont pas inévitables. Elles sont un choix politique. Chaque pays a le potentiel de lutter contre les inégalités. Mais pour obtenir des résultats, les pays auront également besoin que la communauté internationale prenne des mesures fortes.

Il est encourageant de constater que les inégalités sont désormais mieux mesurées et intégrées par les organisations internationales, avec un nouvel indicateur sur les inégalités de la Banque mondiale et potentiellement un nouvel indicateur sur les inégalités dans le cadre de l'ODD 10. Mais à la fois le FMI et la Banque mondiale (et la communauté internationale au sens large) doivent intensifier leurs efforts pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques qui réduisent fortement les inégalités.

En tant que **priorités pour les gouvernements**, nous recommandons ce qui suit (selon le niveau de développement et les réalisations actuelles de chaque pays) :

**1. Élaborer des plans nationaux clairs assortis de délais pour réduire les inégalités.** Tous les pays devraient mettre en place des plans nationaux de réduction des inégalités réalistes et assortis de délais pour lutter contre les inégalités, avec un suivi régulier pour vérifier leurs progrès. Concernant les revenus, chaque pays devrait viser un coefficient de Gini inférieur à 0,3 et/ou un ratio de Palma ne dépassant pas 1. Les plans

nationaux de réduction des inégalités allieraient les politiques identifiées dans le présent indice (ainsi que d'autres politiques structurelles sur l'accès à la terre et le financement, par exemple) qui, selon les estimations, réduiraient le coefficient de Gini et le ratio de Palma à ces niveaux. L'impact des politiques sur ces indicateurs devra également être surveillé annuellement (plutôt que tous les 3 à 5 ans, comme c'est le cas actuellement) dans les pays à faible revenu au moyen d'enquêtes auprès d'échantillons plus restreints et de modélisations du type utilisé dans les pays de l'OCDE et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies.

**2. Accorder la priorité aux dépenses publiques consacrées aux services publics essentiels** tels que l'éducation, les soins de santé et la protection sociale. Tous les pays, en particulier les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, devraient veiller à dédier au moins 15 % des dépenses publiques totales à la santé et 20 % à l'éducation, et à ce que ces dépenses profitent aux plus pauvres en améliorant l'accès et la qualité des services d'éducation, de santé et de protection sociale, afin qu'ils maximisent les progrès vers la couverture universelle ciblée par les ODD.

**3. Renforcer la fiscalité progressive** en taxant le revenu (travail et capital) des 1 % les plus riches pour atteindre par exemple un taux minimum de 60 %, avec des taux plus élevés pour les multimillionnaires et les milliardaires. La fortune des ultrariches devrait être taxée à un taux suffisamment élevé pour diminuer la concentration de l'extrême richesse, réduire les inégalités et diminuer la concentration du pouvoir. Il conviendrait en outre de renforcer les autorités fiscales, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, avec la création d'unités fiscales chargées de taxer la fortune nette pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales parmi les plus riches.

**4. Intervenir sur le marché du travail pour protéger l'ensemble des travailleurs et travailleuses.** Tous les pays doivent mettre davantage l'accent sur la réduction des inégalités engendrées par les marchés du travail en ratifiant et en appliquant toutes les normes de l'OIT afin d'éviter les violations. Certains pays doivent également introduire des lois en faveur de l'égalité des salaires et pour lutter contre les discriminations, le viol et le harcèlement sexuel. Un défi de taille subsiste, à savoir faire appliquer efficacement ces lois. Le congé parental doit être prolongé et payé à 100 % du salaire antérieur, et réparti plus équitablement entre les femmes et les hommes. Le salaire minimum doit être fortement révisé à la hausse dans de nombreux pays pour qu'il corresponde au moins au PIB par habitant-e et à un salaire décent couvrant les dépenses de base. Tout salaire minimum des jeunes inférieur au salaire minimum national doit être abandonné. Les gouvernements doivent également étudier des mesures visant à limiter les plus hauts salaires, par exemple en plafonnant l'écart entre la rémunération des PDG et le salaire médian à un ratio de 20:1 ou en distribuant de manière équitable les bénéfices des entreprises entre les actionnaires et les travailleurs et travailleuses. Enfin, ils doivent redoubler d'efforts pour faire reculer le chômage et les emplois précaires, et veiller à ce que les travailleurs et travailleuses vulnérables disposent de contrats formels ou soient couvert-es par les droits du travail et des systèmes de protection sociale.

**5. Élaborer des politiques tenant compte des questions de genre afin de reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré** et veiller à ce que les travailleuses et travailleurs soient rémunéré-es pour leurs activités de soin. La nature publique des services de soins, c'est-à-dire le devoir de l'État en tant que principal prestataire de services de soins publics, doit être clairement énoncée. Les systèmes de soins ont le pouvoir de transformer les relations de genre et la vie des femmes, avec la prestation de congés parentaux, de maternité et de paternité rémunérés à plein. Une redistribution du travail de soins entre les hommes, les femmes et l'État est nécessaire pour réduire la charge de travail des femmes en matière de soins. Il s'agit en outre de remettre en question les normes sociales néfastes et les croyances racistes, coloniales et sexistes selon lesquelles le travail de soins incombe aux femmes, aux filles, aux personnes migrantes et aux communautés racialisées.

Il est urgent que la communauté internationale, en particulier la Banque mondiale et le FMI, contribue à la lutte contre les inégalités. Aussi, nous formulons les recommandations suivantes :

**6. Axer les efforts de la Banque mondiale et du FMI sur la lutte contre les inégalités.** La Banque mondiale et le FMI doivent soutenir les plans nationaux de réduction des inégalités des gouvernements nationaux, et non les saper. Les évaluations des partenariats pays doivent être clairement alignées sur ces plans nationaux.

La Banque mondiale et le FMI doivent placer la lutte contre les inégalités au centre de leurs efforts pour promouvoir la croissance, la stabilité et le développement. Ils doivent donner la priorité à la lutte contre les inégalités dans toutes leurs actions (programmes de prêts, conseils politiques, assistance technique et recherche) et formuler des recommandations fortes en faveur de dépenses sociales plus élevées et plus favorables aux plus pauvres, d'une fiscalité progressive et d'un renforcement des droits du travail et du salaire minimum. Dans l'absolu, ils doivent s'atteler non seulement à réduire le nombre de pays où les inégalités sont élevées, mais surtout à étoffer le nombre de ceux où les inégalités sont faibles.

**7. En collaboration avec les Nations Unies, la Banque mondiale devrait systématiquement produire, publier et utiliser des données sur l'impact de la fiscalité sur les inégalités.** En tant que l'un des principaux acteurs mondiaux soutenant les enquêtes auprès des ménages, et en tant que « gardienne » de la plus grande banque de données mondiale sur les inégalités et des indicateurs 10.1 et 10.4.2 des ODD, la Banque mondiale a un rôle particulier à jouer. Elle doit produire des données plus fréquentes et de meilleure qualité sur les inégalités, notamment avec une meilleure analyse des revenus les plus élevés dans les pays en développement à l'aide de données fiscales administratives et d'autres méthodes. La Banque mondiale devrait également aider les pays à passer à un suivi annuel ou à la modélisation des inégalités. Elle doit également intensifier son programme d'analyse de l'impact des politiques fiscales sur les inégalités afin de produire une analyse annuelle pour tous les pays membres, et travailler avec l'OIT afin d'établir un système similaire pour estimer l'impact des politiques du marché du travail sur les inégalités salariales.

**8. Conclure et mettre en œuvre des accords mondiaux pour taxer les ultrariches et les grandes entreprises.** Le G20 et les Nations Unies doivent œuvrer davantage à l'élaboration de normes internationales plus pertinentes pour taxer plus efficacement les ultrariches et les multinationales, grâce à des taux effectifs d'imposition minimum sur leurs revenus et leurs fortunes, et avec une part équitable des revenus qui en résultent revenant aux pays à faible revenu. Ils devraient notamment s'appuyer sur les progrès réalisés en matière d'imposition des particuliers fortunés au sein du G20 et utiliser la Convention fiscale des Nations Unies pour renforcer et réformer le projet de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), actuellement inadéquat.

**9. Prendre des mesures urgentes pour faire face à la crise de la dette et accroître les flux de financement concessionnels.** La crise actuelle est principalement due à un service de la dette très élevé (plutôt que de l'encours de la dette) et concerne les pays qui ont accédé aux marchés des obligations privées nationaux et mondiaux. La communauté internationale, sous l'égide du G20, du FMI, de la Banque mondiale et des Nations Unies, doit prendre des mesures urgentes pour réduire le fardeau du service de la dette en abaissant les taux d'intérêt mondiaux, en réduisant les coûts d'emprunt pour les pays à revenu intermédiaire qui doivent se tourner vers les marchés pour financer leur budget, et en prévoyant un rééchelonnement ou une annulation à long terme pour les pays à faible revenu. Il leur faut également redoubler d'efforts pour fournir davantage de financements concessionnels, notamment en augmentant l'aide publique au développement et la coopération Sud-Sud, en émettant de nouveaux droits de tirage spéciaux et en vendant l'or du FMI. Toutes ces mesures contribueront à dégager le maximum de fonds jusqu'en 2035 et à optimiser les dépenses dans les services publics pour lutter contre les inégalités.

Si les gouvernements du monde entier parviennent à mettre en œuvre ces mesures de toute urgence avec le soutien de la communauté internationale, nous pourrions accélérer les progrès pour surmonter la crise des inégalités, réduire les conflits et atteindre tous les autres ODD.

<sup>1</sup> Laguera Gonzalez, J., Ravanos, P. et Smallenbroek, O., (2024). *JRC Statistical Audit of the Commitment to Reducing Inequality index 2024*. Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2024, <https://data.europa.eu/doi/10.2760/4586505>, JRC138805

© Development Finance International et Oxfam International octobre 2024.

Ce résumé a été rédigé par Matthew Martin et Jo Walker (DFI) et Max Lawson et Chiara Putaturo (Oxfam) avec les contributions et l'aide de Didier Jacobs, Anthony Kamande, Nguyen Quang Thai, Susana Rodriguez et Martin-Brehm Christensen (Oxfam) et Maria Holloway et David Waddock (DFI). Il fait partie d'une série de rapports visant à alimenter le débat public autour des questions de politique humanitaire et de développement.

Pour de plus amples informations sur les problématiques évoquées dans ce rapport ou pour nous faire part de vos commentaires sur le rapport, veuillez envoyer un e-mail [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins pédagogiques, de plaidoyer, de campagne et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk)

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International et Development Finance International en octobre 2024  
ISBN 978-1-78748-933-2 DOI : 10.21201

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

#### Photo de couverture

Image aérienne d'un quartier riche jouxtant un quartier très pauvre à Buenos Aires, Argentine.  
Crédit photo : Johnny Miller/Unequal Scenes.

Traduit de l'anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand et Jérôme Richard).

#### Development Finance International

Development Finance International est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement. Pour plus d'informations, voir [www.developmentfinance.org](http://www.developmentfinance.org) et [www.governmentspendingwatch.org](http://www.governmentspendingwatch.org)

#### Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org..](http://www.oxfam.org..)

Oxfam Afrique du Sud ([www.oxfam.org.za](http://www.oxfam.org.za))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Aotearoa ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam Colombie ([www.oxfamcolombia.org](http://www.oxfamcolombia.org))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam Danemark ([www.oxfam.dk](http://www.oxfam.dk))  
Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Oxfam Intermón (Espagne) ([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Mexique ([www.oxfamexico.org](http://www.oxfamexico.org))  
Oxfam Novib (Pays-Bas) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))  
KEDV ([www.kedv.org.tr](http://www.kedv.org.tr))